

Rapport du maire et faits saillants pour l'exercice financier 2024

Conformément aux dispositions de l'article 105.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié par la firme Boisvert et Chartrand.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur indique que l'exercice terminé à cette date est conforme aux normes comptables pour le secteur public.

Le solde cumulé au 31 décembre 2024 se solde par un surplus de 229 041 \$.

Réalisations 2024 :

- Construction d'une infirmerie à la plage
- Construction de deux gazébos permanents à la plage
- Démarches pour recevoir l'école primaire
- Travaux du HLM sur la rue des Écoles
- Achat du terrain pour la future caserne avec les membres de la Régie intermunicipale de la Caserne Brandon
- Demande d'aide financière pour les infrastructures de la route 347 entre le 6^{ième} rang et l'avenue du Parc
- Achat d'un camion à neige
- Préparation des plans et devis pour le traitement du fer et du manganèse dans l'eau potable
- Rénovation du Centre sportif et culturel de Brandon

Déposé à la réunion du 16 décembre 2025.

Gaétan Gravel,
Maire de la Ville de Saint-Gabriel